

## Fiche action n° 6 - Développer l'offre marque VPNR

### Orientation stratégique B. Implanter une dynamique de territoire autour de la durabilité

#### Références à la CETD

- 3 - Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4 - Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5 - Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 9 - Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 10 - Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

#### Enjeu 2018-2023 concerné

- 3 - Anticipation des défis du développement durable appliqués au tourisme par l'écosystème touristique

#### Contexte

Très impliqué dans le développement de la marque nationale « Valeurs Parc naturel régional » (VPNR), le PNR LAT figure aujourd'hui comme un leader dans l'animation et le développement de cette marque. Adaptée aux réalités du territoire, cette marque constitue un outil pratique d'amélioration et de promotion des offres touristiques (hébergements, restauration, produits...).

En 2018, le PNR comptait 68 entreprises marquées, certaines comprenant plusieurs services. Il a été convenu de poursuivre le développement de la marque VPNR sur le territoire et de diversifier les entreprises visées (restaurants et sites de visite notamment).

#### Objectif

#### 4. Développer l'offre de prestations responsables

#### Descriptif

- ➔ **Analyser le bilan actuel de la marque.** Si le nombre d'entreprises et de services marqués est bien connu, il s'agit de préciser ce bilan en catégorisant les bénéficiaires de la marque selon leur filière, leur géolocalisation et de formaliser les pistes d'amélioration identifiées en interne ou suggérées par les prestataires et partenaires.
- ➔ **Convenir des priorités d'actions pour développer la marque.** Sur la base du bilan approfondi, il s'agit d'identifier les priorités d'action à court et moyen termes, par exemple : développer les sites de visite, les lieux de restauration, les prestataires d'activités nautiques... mais aussi mieux communiquer auprès des Offices de Tourisme pour favoriser la diffusion de l'information.
- ➔ **Promouvoir la marque VPNR auprès des professionnels du territoire.** D'une part, il s'agit de développer une présentation Powerpoint qui servira de support à des réunions d'information à destination des professionnels, organisées sur les territoires avec le concours des Offices de Tourisme. Ces réunions peuvent être soit des rencontres physiques (qui intègrent, dans la mesure du possible, des témoignages de prestataires marqués), soit des webinaires (présentations en ligne). D'autre part, il s'agit de créer de courtes capsules vidéo faisant la promotion de la marque, à destination des professionnels entre autres, pour diffusion sur les réseaux sociaux. Ces capsules seront essentiellement des témoignages de bénéficiaires de la marque.
- ➔ **Relancer une communication auprès des partenaires institutionnels** pour rappeler que la marque est reconnue officiellement par les Régions, les Départements et les Agences départementales du tourisme au même titre que « Clé verte », « Gîtes de France »... Les porteurs de projet bénéficiaires de la marque peuvent ainsi prétendre aux subventions nécessitant un engagement qualité ou encore à une bonification pour leur démarche « environnementale ».
- ➔ **Assurer le suivi :** accompagnement des candidats à la marque VPNR, réalisation des audits, signature des conventions et promotion. Il s'agit de poursuivre le travail d'accompagnement à l'obtention de la marque VPNR assuré par les différentes collaboratrices au sein du PNR.

<b>Communication de l'action</b>		<b>Maîtrise d'ouvrage</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Newsletters</li> <li>- Site Internet et réseaux sociaux</li> <li>- Dossier presse</li> <li>- Outils de promotion/communication PNR, Offices de Tourisme, ADT, Régions</li> <li>- Journal du Parc</li> <li>- Bulletins collectivités territoriales</li> </ul>		PNR : service tourisme et médiation des patrimoines et pôle communication		
<b>Résultats attendus</b>		<b>Référents PNR LAT</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nombre de bénéficiaires de la marque VPNR en augmentation</li> <li>- Une diversité de bénéficiaires de la marque VPNR plus significative</li> <li>- Une offre plus qualifiée, au bénéfice des clientèles</li> <li>- La constitution d'un réseau de prestataires responsables</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élu(e) : présidente commission tourisme et loisirs</li> <li>- Chargées de mission : chef de service tourisme et médiation des patrimoines / chargée de mission communication / assistante tourisme et communication / agents d'accueil et de médiation de la Maison du Parc</li> </ul>		
<b>Modalités d'évaluation</b>		<b>Partenaire(s) technique(s)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre global d'entreprises et services marqués</li> <li>- Évolution de la répartition des entreprises bénéficiant de la marque par profil (hébergement / restauration / site de visite / prestataires d'activités)</li> <li>- Carte pour apprécier la répartition géographique des prestataires marqués</li> </ul>		Bénéficiaires de la marque VPNR Offices de Tourisme ADT Région Prestataire audiovisuel		
<b>Échéancier</b>				
2020 : bilan approfondi de la marque VPNR, priorisation des actions, préparation des réunions d'information				
2020 à 2021 : animation des réunions d'information (1 par EPCI soit 7) et des webinaires (4), création des capsules vidéo et diffusion				
2022 : animation des réunions d'information (1 par EPCI soit 7) et des webinaires (4)				
2019 à 2023 : accompagnement continu des entreprises engagées dans la marque VPNR				
<b>Budget d'investissement</b>		<b>Budget de fonctionnement</b>		
Création plaques et malles marque VPNR : 8 000 € Enrichissement de la rubrique « marque VPNR » du site Internet du PNR : 5 000 € Réalisation de 5 capsules vidéo marque VPNR : 10 000 €		Contenu malles hébergements touristiques : 6 500 € Edition diplômes bénéficiaires marque VPNR : 250 € Edition classeurs « Habitats sains » : 1 500 € Edition du guide de la marque VPNR : 6 000 € Conception présentoirs documentation PNR : 1 000 € Edition affiche marque VPNR : 250 € Edition chevalet de table : 600 €		
<b>Total : 23 000 €</b>		<b>Total : 16 100 €</b>		
<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
20 jours	40 jours	60 jours	30 jours	20 jours